

Les crédits

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): La Présidence prend note des propos du whip du gouvernement.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

LES CRÉDITS

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 81 DU
RÈGLEMENT—LA RÉCESSION

M. Douglas Young (Acadie—Bathurst) propose:

Que la Chambre condamne le gouvernement pour avoir planifié et mis en oeuvre la première récession d'origine canadienne.

—Monsieur le Président, évidemment, il serait important dès le début d'établir une fois pour toutes que, véritablement, le gouvernement a planifié et mis en oeuvre la récession que presque tous les Canadiens reconnaissent.

Le ministre, à maintes reprises depuis quelques semaines, nous dit que dans son Budget du mois de février, il a projeté des données qui démontraient clairement que nous allions être dans une situation ralentie—pour utiliser ses termes—que le taux de chômage allait augmenter et que le taux de croissance au pays allait diminuer, sinon disparaître. Ce qui veut dire, monsieur le Président, et c'est très important de le reconnaître, tel que nous le proposons dans la motion, que véritablement, le gouvernement a planifié et mis en oeuvre la récession.

Ce que les Canadiens déplorent cependant, c'est que le ministre des Finances semble être incapable d'accepter que sa planification ait eu le résultat que son gouvernement désirait, en d'autres mots, une récession.

Je crois, monsieur le Président, qu'il serait important dans ce débat d'entendre le ministre des Finances accepter une fois pour toutes—et ce serait, d'ailleurs, un début de solution au problème—qu'en fait, le Canada se trouve dans une pleine récession.

Pour souligner ce fait, nous n'avons qu'à écouter les commentaires de tous les intervenants dans l'économie canadienne; on pose la question, par exemple, au Québec, au sujet de l'inflation: Quelle inflation? Car le ministre des Finances refuse toujours d'accepter le fait, bien que nous le reconnaissions et qu'il soit reconnu, par exemple, par le *Conference Board* du Canada, par le Mouvement Desjardins, par la Banque nationale du Ca-

nada et toute une gamme de représentants, non seulement du secteur des affaires, mais aussi du mouvement ouvrier, des consommateurs et des Canadiens en général.

[Traduction]

Monsieur le Président, nous pensons que ce qui inquiète le plus les Canadiens, à ce stade, vu que bien peu de particuliers et même de sociétés puissent faire quoi que ce soit au sujet de la récession dans laquelle nous nous trouvons, c'est le refus du ministre de reconnaître que nous sommes en récession et même, comme le dit notre motion, en récession d'origine canadienne.

J'ai écouté les réponses du ministre des Finances pendant la période des questions lorsqu'il a dit quelque chose comme «reportez-vous à 1981-1982» et a fait allusion aux taux élevés d'intérêt et d'inflation que le Canada connaissait à cette époque-là.

Monsieur le Président, le ministre des Finances sait très bien que c'était un phénomène général dans le monde occidental. Aux États-Unis et en Europe de l'Ouest, les taux d'inflation et d'intérêt étaient excessifs.

Le ministre des Finances a fait remarquer au chef de l'opposition que la position qu'il affichait quand il était dans le gouvernement n'est pas la même que celle qu'il affiche maintenant. J'aimerais faire remarquer qu'il est extrêmement dangereux, comme j'en suis sûr le ministre des Finances le sait, de faire des commentaires sur ce qui a été dit il y a 10 ans, lorsque le ministre des Finances occupait un poste quelque peu différent lui aussi à ce moment-là.

M. Wilson (Etobicoke—Centre): Je n'ai pas fait de commentaire de ce genre.

M. Young (Acadie—Bathurst): Permettez-moi de citer le ministre des Finances en 1984. Il dit ceci: «Ce dont nous nous souvenons le plus de cette période», en parlant du début des années 80, «c'est que les taux d'intérêt étaient beaucoup plus élevés qu'ils n'auraient dû l'être. Les taux d'intérêt sont montés en flèche au cours de cette période, atteignant de 22 à 25 p. 100. Cela découlait essentiellement de ce qui se passait aux États-Unis et de la politique d'intérêt très élevé qui y était adoptée.»

Monsieur le Président, c'est ce qui dérange extrêmement les Canadiens. C'est que nous ne semblons pas, en tant que politiciens, indépendamment du côté de la Chambre où nous nous trouvons, nous rappeler de ce qui s'est dit il n'y a pas si longtemps; par contre, nous remarquons très rapidement certaines contradictions dans les positions adoptées par les députés de l'opposition, mais